

FORMATION 21-22 nov. 2019



La place des écrans dans le quotidien des enfants (0-6 ans)



METHODOLOGIE, OUTILS ET REPERES

Un projet, ça se construit !
Planifier, comprendre et évaluer vos projets de promotion de la santé
Utilisation de l'outil photolangage© dans vos animations
Santé mentale, parlons-en

PETITE ENFANCE

Promotion du bien-être et des rythmes de vie du jeune enfant
Mettre en place des actions en éducation pour la santé auprès des enfants de 3 à 6 ans
Qualité de l'environnement intérieur dans les structures petite enfance
La place des écrans dans le quotidien des enfants

ENFANCE ET JEUNESSE

Estime de soi et compétences psycho-sociales des 6-15 ans
Estime de soi et compétences psycho-sociales des 16-25 ans
No Limit – Animer avec des jeunes sur les prises de risques

POPULATIONS VULNERABLES

Animer un atelier santé avec les personnes en situation vulnérable
Santé et violence
Comment prendre en compte les émotions dans le prendre soin ?

PERSONNES AGEES

Prévention de la dénutrition de la personne âgée à domicile
Actions collectives auprès des personnes âgées

SANTE ENVIRONNEMENT

Education santé environnement
Modules thématiques
Form'action : Animer dehors ou comment intégrer les dimensions
de santé environnement dans sa pratique d'animateur périscolaire ?

**FORMATION
GRATUITE**

La place des écrans dans le quotidien des enfants (0-6 ans)

Aucun pré-requis pour participer à cette formation.

OBJECTIFS

Accompagner et animer des actions de sensibilisation à l'utilisation des écrans des enfants de 0-6 auprès des parents.

PROGRAMME

J1

Accueil convivial et présentation dynamique.
Les concepts de la santé globale et d'éducation pour la santé.
Actualisation des connaissances en matière des écrans (impact sur la santé, cadre à leurs utilisations ...).

J2

La méthodologie de projet en éducation pour la santé.
Découverte d'outils pédagogiques et techniques d'animation.
Mise en place d'un projet : réflexion autour des projets potentiels des participants, mise en situation échanges et analyse.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Démarche participative et personnalisée.
- Démarche de promotion et d'éducation pour la santé.
- Prise en compte des représentations des participants sur les sujets abordés et leurs connaissances au moment de la formation.
- Accompagnement des participants à projeter des apports de la formation dans leurs pratiques professionnelles.
- Diffusion de ressources et/ou outils de mise en oeuvre.

A l'issue de la formation, les participants seront en capacité de mettre en place des actions de promotion d'un usage des écrans adaptées aux jeunes enfants auprès des parents et de leur équipe.

DUREE

2 jours

DATES

Jeudi 21 et
vendredi 22 novembre 2019

PUBLIC

Professionnel-le-s travaillant avec les 0-6 ans et souhaitant mettre en place des actions d'éducation pour la santé sur la thématique des écrans (PMI, Education nationale, responsables et directrices de crèches et RAM, villes, centres sociaux, centres de loisirs, associations, médiathèques...).

COÛT

Formation gratuite grâce au financement de l'ARS Auvergne Rhône-Alpes

FORMATRICES

Isabelle Vignando, coordinatrice du pôle ressources et Jessica Berger, chargée de projet à l'ADES du Rhône

+ D'INFOS

isabelle.vignando
@adesdurhone.fr





INFORMATIONS PRATIQUES



Toutes les formations auront lieu **dans les locaux de l'ADES du Rhône et de la Métropole de Lyon**
7 place du Griffon, 69001 Lyon (4^{ème} étage) - 04 72 41 66 01 – contact@adesdurhone.fr

Pour rejoindre nos locaux en transport en commun :

[Métro lignes A et C – arrêt Hôtel-de-Ville

[*Depuis la gare Part-Dieu* : métro B direction Charpennes – arrêt Charpennes

Puis métro A direction Perrache – arrêt Hôtel-de-Ville

[*Depuis la gare de Perrache* : métro A direction Vaulx-en-Velin la Soie – arrêt Hôtel-de-Ville



Les formations ont lieu de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

DEMARCHE ADMINISTRATIVE



Inscrivez-vous à une formation en remplissant le bulletin d'inscription

et en nous le retournant par mail : contact@adesdurhone.fr

ou par courrier : ADES du Rhône – 7 place du Griffon, 69001 Lyon



A réception de votre bulletin d'inscription,
**vous recevrez une confirmation
d'inscription par mail.**

LES FORMATIONS SUBVENTIONNEES

Ces formations sont réservées prioritairement aux professionnels du département du Rhône.

Pour chaque inscription à une formation gratuite, vous devez joindre un chèque de caution de 50,00 € (chèque non encaissé et restitué le dernier jour de la formation sauf en cas d'absence non justifiée).

LES FORMATIONS PAYANTES

Une convention de formation est établie avec votre employeur. Votre inscription sera définitivement validée à réception de cette convention signée.



En cas d'annulation :

De votre part : dans les 7 jours précédant le début de la formation, le montant total de la formation reste dû, sauf en cas d'absence justifiée.

De notre part : dans les 7 jours précédant le début de la formation, l'ADES du Rhône se réserve le droit d'annuler une formation faute de suffisamment d'inscrits.



Une attestation de présence vous sera remise le dernier jour de la formation.
La facture de la formation est alors adressée à votre structure.



04 72 41 66 01

[contact@
adesdurhone.fr](mailto:contact@adesdurhone.fr)

Vous souhaitez former les professionnels de votre structure sur une thématique non présentée dans ce catalogue, n'hésitez pas à nous contacter pour voir ensemble nos possibilités d'interventions.

JE M'INSCRIS

A retourner par courrier :
ADES du Rhône
7 place du Griffon
69001 Lyon

accompagné de votre chèque
de caution de 50 €

NOM - Prénom :

Profession :

Structure :

Adresse :

Code postal et ville :

Téléphone :

Mail :

Je souhaite participer à la formation (merci d'indiquer le titre de la formation) :

La place des écrans dans le quotidien des enfants (0-6 ans)

Si cette formation est subventionnée, un chèque de caution de 50 € doit obligatoirement être joint à votre bulletin. Les inscriptions n'étant pas accompagnées de ce chèque de caution ne seront pas retenues.

Si cette formation est payante, nous allons établir une convention de formation. Merci de nous indiquer :

- le nom de la structure
avec laquelle nous devons conventionner :

- l'adresse (si différente de celle-ci-dessus) :

- le nom et la fonction de la personne
signataire de la convention :

Une confirmation d'inscription vous sera adressée à réception de votre bulletin d'inscription